

TABLE RONDE

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages

[Témoignages]

- On a un élève qui est un élève tout à fait ordinaire.
- Je l’ai vécu comme une belle expérience et une expérience positive pour la classe.

« Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages » Une émission Réseau Canopé présentée par Claude Pereira-Leconte.

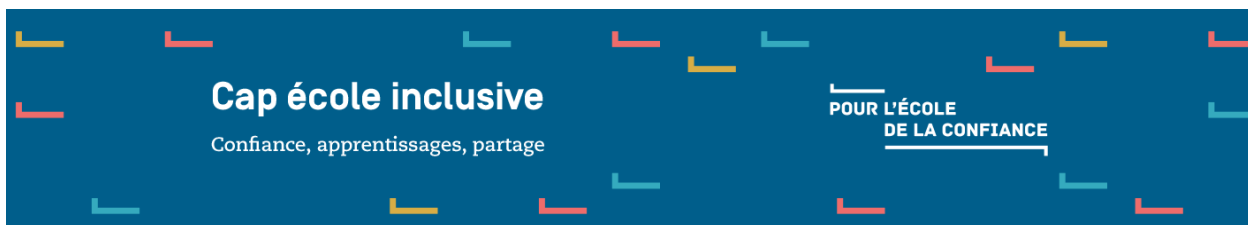
– TSLA : troubles spécifiques du langage et des apprentissages. Le plus connu est la dyslexie. Mais qu’en est-il des troubles commençant par le fameux « dys » ? Dyscalculie, dysphasie, dyspraxie... Les TSLA sont nombreux, presque familiers, au point de croire les connaître. Pourtant, on ignore souvent tout de ces troubles. 8 % des enfants, principalement des garçons, sont concernés. On ne guérit jamais de ces troubles. Écrire, lire, compter est difficile mais aussi se repérer, se concentrer, se déplacer dans l’espace ou, plus simplement, lacer ses chaussures ou boutonner sa chemise. Pour aider ces enfants à progresser harmonieusement dans les apprentissages, il s’agit de mieux comprendre ces troubles qui ne résultent ni d’un manque de motivation, ni d’une quelconque déficience mentale. Comment les différencier de difficultés d’apprentissage ordinaires ? Comment les prendre en charge dans la classe afin qu’ils aient un parcours scolaire épanouissant ? Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages sont donc le sujet de notre émission avec **Anne Weiller**, conseillère pédagogique ASH, **Sophie Lahaye**, coordonnatrice ULIS-collège, et **Corinne Gallet**, formatrice INSHEA.

- Bonjour à vous trois.
- Bonjour.
- Bonjour.
- Bonjour.

– Pour préparer cette émission, je suis allée à la rencontre de professeurs et je leur ai demandé ce qu’évoquaient les TSLA pour eux. On écoute le montage et on en parle après.

[Extrait]

- « – La dyslexie, la dysorthographe, tous les troubles “dys” en général. Je ne sais pas, je n’en sais pas plus, en fait.
- Je connais les enfants dyslexiques, dysorthographiques, dysphasiques. Donc, des problèmes liés à l’apprentissage de la lecture ou alors au niveau du calcul.
- Pour moi, les troubles spécifiques du langage et des apprentissages relèvent de tout ce qui est “dys”, tout ce qui est dyslexie, dysphasie, dyspraxie et ce que cela implique au niveau de la classe, les aménagements à faire, qui sont toujours très compliqués à mettre en œuvre quand on ne sait pas trop comment faire, ce qui est souvent le cas des enseignants, en général.
- Pour moi, ce sont des troubles pour s’exprimer, par exemple, ne pas trouver ses mots ou ne pas réussir à prononcer les mots qu’on a à l’esprit. »



– Les enseignants emploient le terme de « dys », ils parlent beaucoup de difficultés d'apprentissage, mais ce que j'ai surtout ressenti lorsque je les ai rencontrés, c'est qu'il y avait une certaine hésitation par rapport à cette thématique des TSA. D'où vient cette hésitation et est-ce que c'est l'expression réelle d'une méconnaissance de ce trouble et pourquoi ? Corinne Gallet ?

– Je pense que de toute manière, il y a de gros soucis au niveau de la formation des enseignants, c'est-à-dire que ça commence à être connu, bien que ça fasse quand même déjà quelques années que ces troubles-là sont apparus dans l'Éducation nationale, on va dire, parce qu'ils existaient avant d'apparaître dans l'Éducation nationale. Mais c'est vrai qu'il y a un manque cruel de formation par rapport à ces troubles-là qui font que les enseignants, finalement, n'identifient pas. Alors, les dyslexies et les dysorthographies, ce sont les plus connues mais c'est vrai que la dysphasie, la dyspraxie ou la dyscalculie restent encore des domaines où il y a peu d'enseignants qui ont des formations sur ces thèmes-là.

– Oui, Anne Weiller ?

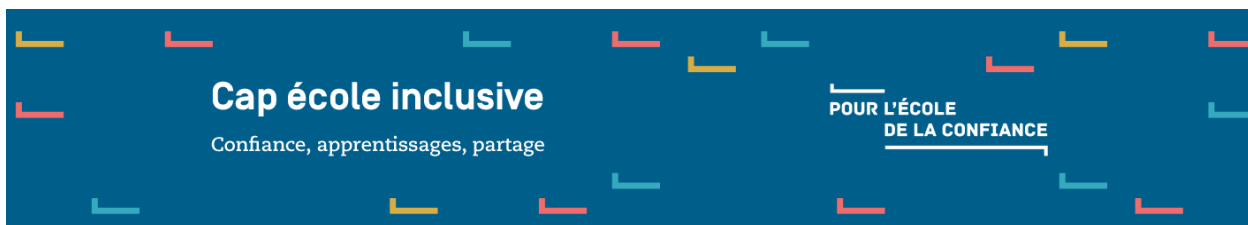
– Oui, effectivement, au niveau de la formation, il y a un manque réel. On met en place quand même des formations continues sur les troubles des apprentissages aujourd'hui, je pense, dans chaque académie. Et puis, il faut aussi que les enseignants puissent se référer à d'autres professionnels que les professionnels de l'enseignement puisqu'on peut travailler également et avoir des renseignements avec les médecins de l'Éducation nationale, les orthophonistes également et les psychologues de l'Éducation nationale qui, quand même, sont souvent aussi au courant des troubles des apprentissages.

– Moi, ce qui m'a surtout questionnée par rapport à ces difficultés à être à l'aise, par rapport à ce terme de TSA, c'était : « Est-ce qu'en réalité, ce n'était pas plutôt la difficulté que pouvaient rencontrer les enseignants à identifier ces troubles et surtout à ne pas savoir comment accueillir de façon efficiente et aider les élèves pour qu'ils s'épanouissent ? », Sophie Lahaye ?

– Moi, sur le terrain, ce que je constate en tant qu'enseignante spécialisée, ce sont des demandes de mes collègues sur la prise en charge de ces troubles puisqu'aujourd'hui, dans un collège, on a des éléments institutionnels pour les identifier. Les enfants arrivent, pour un certain nombre, avec des diagnostics posés mais même dans ce cas-là, il est très compliqué d'avoir une prise en charge effective et ils se trouvent très perdus par rapport aux aménagements et à leur gestion dans un groupe-classe.

– Ce que nos auditeurs ont besoin de savoir, très concrètement, c'est comment aider les élèves atteints de ce trouble, Corinne Gallet ?

– Je rebondis un petit peu sur une des choses qu'on a dites avant, il y avait un enseignant qui disait que c'était très compliqué à mettre en œuvre. Si on se réfère à des listes qu'on peut trouver sur internet, c'est vrai que ça fait peur puisqu'on peut avoir 30, 40 aménagements. Il n'en demeure pas moins que dans la vraie vie, c'est impossible déjà de les mettre en place et ce n'est surtout pas forcément nécessaire. J'ai rencontré des élèves pour lesquels on mettait ne serait-ce que la photocopie du cours... On photocopiait automatiquement le cours, on l'interrogeait à l'oral et déjà, les choses se passaient beaucoup mieux plutôt que d'avoir des exigences dans tous les domaines. À un moment donné, il faut aussi que les enseignants dorment un petit peu pour être en forme le lendemain. Et c'est vrai qu'il y a des choses un peu « basiques ». Par exemple, mettre les questions avant le texte, ça va aider plein d'autres élèves. C'est ça aussi qu'il faut se dire, c'est qu'à la fois, il y a peut-être des aménagements qui peuvent être spécifiques à certains élèves mais en même temps, il y a des choses qu'on peut mettre en place qui vont véritablement avoir des conséquences sur tous les élèves.



– Oui, Anne Weiller ?

– Effectivement, il y a un certain nombre d'aménagements qui sont possibles à faire et qui sont aussi bien décrits sur le site Éduscol. Déjà, dans un premier temps, puisqu'il y a eu une circulaire qui est passée sur les élèves avec des troubles des apprentissages, et donc, on a un certain nombre de préconisations sur Éduscol, c'est accessible à tout le monde. Et puis, au niveau des aménagements, chaque élève est particulier même avec un trouble des apprentissages. Mais on peut mettre en place aussi des plans, le PAP, justement. Quand on met en place un PAP, un plan d'aménagement personnalisé, on a juste un certain nombre de préconisations et sur ces préconisations, on peut faire un choix. Ce choix, il peut s'opérer en faisant une réunion, une équipe éducative et, éventuellement, avec tous les professionnels qui s'occupent de ces enfants-là. Et donc, on pourra justement bien cibler les besoins de chaque enfant.

– Moi, concrètement, je suis enseignante. J'ai un élève dans ma classe qui me semble, je vous dis bien « me semble », avoir des troubles spécifiques du langage et des apprentissages. Quelle attention particulière je dois avoir pour pouvoir me dire : « Non, c'est peut-être ça ou ce n'est pas du tout ça ». Corinne Gallet ?

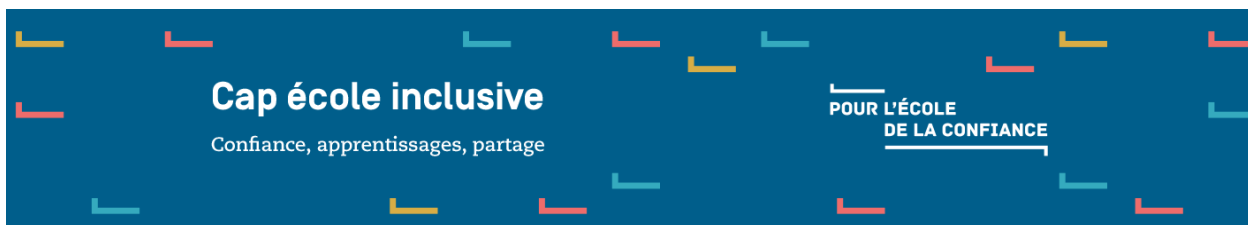
– Comme attention particulière, la première des choses, l'élément qui peut déclencher, après toute une série de tests et de rencontres avec des professionnels différents, c'est déjà d'essayer de mettre en place des remédiations. S'il a des soucis en langage oral, essayer de mettre en place des petits groupes de remédiation en langage oral. S'il a des difficultés en lecture, essayer de voir s'il connaît les lettres de l'alphabet, s'il a une conscience phonologique qui commence à se développer au niveau de la syllabe. Enfin bref, essayer de pallier un petit peu. Ce qui va être le signe évocateur d'un trouble des apprentissages, c'est la persistance de la difficulté. C'est-à-dire que bien que je mette en place des petites choses qui fonctionnent avec d'autres élèves qui n'ont que des difficultés, on va s'apercevoir que pour cet élève-là, j'ai beau lui apprendre à tenir des ciseaux, ça ne fonctionne toujours pas, il n'y a pas de progrès. Ça va être vraiment le premier signe d'alerte, c'est vraiment cette persistance.

– Oui, Sophie Lahaye, par rapport à ça, vous êtes coordonnatrice ULIS en collège. Quelle attention particulière peuvent avoir les enseignants du second degré ?

– En général, les élèves nous arrivent déjà identifiés, plus ou moins bien. Donc, certains ont des dispositifs d'accompagnement tels que le PAP, qu'évoquait ma collègue tout à l'heure, ou d'autres dispositifs. Si ce n'est pas le cas, en général, on a une alerte qui vient de l'école. À partir de là, je dirais qu'en effet, comme le disait Corinne Gallet, il y a des premières remédiations. Partir d'un principe de bienveillance : un enfant est en difficulté, on essaie de voir ce qu'il se passe et ce qu'on peut faire pour lui. Et par ailleurs, je pense qu'il faut absolument, d'abord, faire confiance à la famille, faire confiance à l'enfant qui est très souvent capable de dire ce dont il a besoin ou en tout cas de nous aiguiller en nous disant : « Ça, je n'y arrive pas et m'aider dans ce domaine, ça serait utile. » Et puis effectivement, s'il y a déjà des prises en charge, travailler avec les professionnels, les orthophonistes qui sont tout à fait en capacité de nous étayer également pour nous proposer un certain nombre de choses à mettre en place.

– Oui, Corinne Gallet ?

– Il faut bien voir en même temps que prendre en charge des élèves « dys », ça n'enlève pas aux enseignants leurs compétences didactiques. C'est-à-dire qu'après, quand on va commencer l'apprentissage de la lecture, des mathématiques, de l'orthographe, la didactique – c'est-à-dire leur connaissance un petit peu de la manière dont on apprend l'orthographe et autre – doit rester présente à l'esprit. Un exemple : un enfant qui n'a pas une écriture phonétique en CM2, lui demander d'essayer de jouer avec les homophones, d'arriver à comprendre les règles,



par exemple les différentes manières d'écrire « c'est », « ces », « ses », effectivement pour lui, ça va être impossible. On en revient véritablement à la didactique. Ce n'est pas le trouble en lui-même qui est à prendre en compte.

– Donc, là, vous parliez justement d'apprentissage de la lecture, de l'apprentissage de la numération, ça nous ramène au cycle 2. Anne Weiller, qu'est-ce qu'il se passe en cycle 2 avec ces enfants qui ont des troubles TSA ?

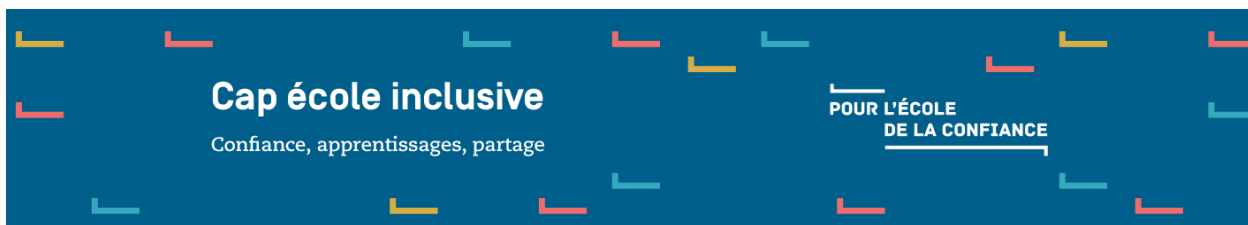
– Avec ces enfants, en cycle 2, il faut d'abord savoir les repérer. Savoir qu'un enfant qui est lent, un enfant qui fait des confusions, un enfant qui a un niveau hétérogène, c'est souvent un enfant qui peut être porteur de troubles « dys » puisqu'on ne l'a pas dit depuis le départ mais « dys », c'est bien un dysfonctionnement. Ce qui est important, c'est qu'on parte des compétences de ces élèves parce que ce sont forcément des élèves qui ont des compétences dans un domaine et qui ont des difficultés assez importantes au niveau de l'apprentissage du langage écrit. Partir de là et savoir les rassurer, surtout, parce que ce sont des enfants qui ont besoin d'être rassurés beaucoup plus que les autres. Faire très, très attention à tout ce qui est conscience phonologique parce que, justement, ils ont un manque à ce niveau-là, à tout ce qui est du domaine du lexique également et donc compenser tout ça. Finalement, on est dans de la différenciation pédagogique. C'est-à-dire que tout ce qu'on peut mettre en place pour un enfant qui a un trouble des apprentissages, ça peut être tout à fait bénéfique pour le reste de la classe et pour des élèves, comme le disait ma collègue également, qui ont juste un retard. Donc, tout ce qui va être mis en place pour ces élèves qui ont des besoins particuliers sera bénéfique au reste de la classe.

– Tout à l'heure, vous nous parliez d'une idée de coopération, d'écouter les personnes qui rééduquent l'enfant mais l'enfant aussi. Il y avait la question du PAP. On a aussi la question du PPS, c'est-à-dire le projet personnalisé de scolarisation, et de la coopération qu'il implique entre les différents acteurs, que ça soit les enseignants, le coordonnateur ULIS, l'enseignant de réseau d'aide, les parents, les rééducateurs. Sophie Lahaye, comment est-ce que cela se passe concrètement ?

– Pour le collège, en tout cas, c'est un gros travail de coordination. C'est pour ça qu'il y a des coordonnateurs ULIS, je pense. C'est réussir à faire travailler ensemble tout ce petit monde. Quand il n'y a pas de coordonnateurs, c'est souvent le travail du professeur principal de mettre les choses en réseau. On a tout à fait la possibilité d'organiser des équipes de suivi qui permettent, qu'il y ait un PPS ou pas, de mettre en place tous ensemble un projet spécifique pour l'élève. Au collège, c'est d'autant plus crucial que l'on va se heurter à la question du post-troisième, et donc de l'orientation. Souvent, ce sont des élèves pour lesquels il faut se poser la question un petit peu plus tôt que pour les autres parce que, forcément, il y aura un certain nombre d'obstacles qui vont se faire jour. Donc, c'est vraiment un gros travail à mettre en place dès la 5^e, je dirais.

– Oui, Corinne Gallet. Donc, cette coopération, comment est-ce qu'on la met en place concrètement ?

– Ce n'est pas toujours facile. Ce n'est pas facile pour plusieurs raisons. La première, c'est que ça demande aux professionnels du paramédical de se déplacer à l'école. Il faut savoir que ce temps-là n'est pas du tout pris en charge pour eux financièrement. Une orthophoniste qui se déplace pour rencontrer les enseignants, pendant ce temps-là, elle n'est pas dans son cabinet, ni l'ergothérapeute, ni qui que ce soit. Alors, c'est vrai que j'aurais tendance à dire que le réseau d'aide peut servir un petit peu comme une coordonnatrice ULIS, sachant qu'il n'y a pas forcément toujours des ULIS en primaire, ni en collège d'ailleurs. Mais c'est vrai que le réseau d'aide peut essayer un petit peu, de par les connaissances un peu plus pointues qu'ils ont sur la



manière dont on apprend à lire, dont on apprend aussi à compter, peut servir un petit peu de relais. Après, au niveau des enseignants, ça va se mettre en place, concrètement, aussi à travers des réunions pour lesquelles il va falloir à nouveau prendre du temps, ce qui n'est pas toujours facile. Et puis, je pense que la première difficulté, une fois que tout le monde se rencontre, c'est d'avoir à peu près un vocabulaire commun, c'est-à-dire une culture un peu commune, des connaissances un peu communes pour que derrière chaque mot, ça résonne de la même manière pour chaque personne.

– Oui, Anne Weiller ?

– Nous, nous effectuons – alors, c'est inhérent à Paris – des réunions, justement, sur le cycle 2 où nous convoquons le médecin de l'Éducation nationale, le réseau d'aide – le réseau d'aide, effectivement, est un levier très important –, les enseignants concernés, les directeurs. Et donc, à partir de là, on essaie de voir toutes les adaptations qui peuvent être mises en place pour les élèves qui ont été signalés, qui ont été repérés. Donc, le réseau d'aide, c'est vraiment un levier, effectivement, et il faut vraiment travailler conjointement avec le médecin de l'Éducation nationale puisque ces médecins sont, normalement, bien au fait des « dys ».

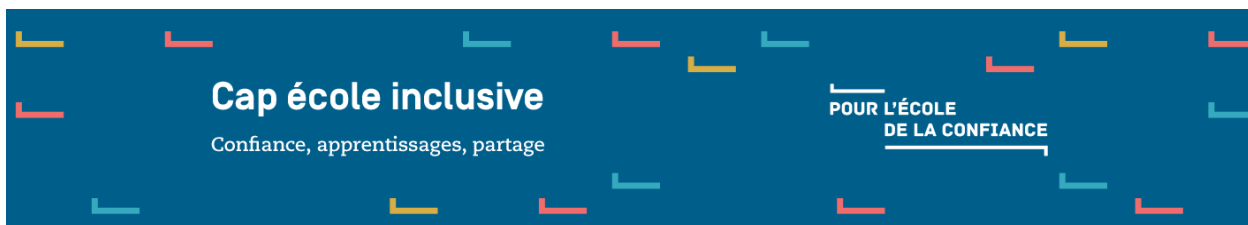
– Et les parents, comment fait-on pour travailler avec eux, Anne Weiller ?

– C'est l'enseignant, en première instance, qui va voir les parents, qui va leur expliquer que leur enfant a une difficulté qui peut être due, justement, à un trouble des apprentissages. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à partir de ce moment-là, c'est le médecin qui doit intervenir – qu'il soit médecin de l'Éducation nationale ou médecin de ville – dans la mesure où il doit, dans un premier temps, vérifier l'audition et l'ouïe de ces enfants-là pour voir si le problème ne vient pas de là. Ensuite, il faut effectuer un certain nombre de tests, d'évaluations. Alors, en dehors des évaluations pédagogiques, il existe d'autres évaluations qui peuvent être passées pour vérifier si on est réellement face à un trouble.

– Sophie Lahaye, justement, ces relations avec les parents, ça se passe comment au collège ou au lycée ?

– De manière générale, je ne peux pas être affirmative. Pour ma part, de mon expérience comme professeure principale de 3^e et comme coordonnatrice ULIS, ce sont des parents qui ont souvent été très malmenés, très souvent qui nous arrivent avec peu de confiance dans l'institution. Donc, je crois que la première chose à faire, c'est de leur redire qu'ils ne se trompent pas, de leur redire que non, leurs enfants ne le font pas exprès, qu'on est bien conscients, de vraiment rassurer l'ensemble de la famille, que ça soit l'enfant ou les parents. Après, je pense que c'est un petit peu à chacun de créer son propre système de communication mais je crois qu'il ne faut se priver de rien. On fait des réunions par téléphone parce que c'est plus simple, parce que ce sont des parents qui, parfois, ne peuvent pas se déplacer. Et puis, s'il y a besoin, inventer des systèmes, se donner rendez-vous à telle ou telle heure. Enfin, voilà, l'idée, c'est de créer son propre système qui fonctionne pour tout le monde et qui permette aux parents de se saisir, je pense, du projet de leur enfant. Et pour le collège, bien sûr, la question de l'orientation est un point facilitateur parce qu'on peut les embarquer dans cette réflexion.

– Justement, pour parler d'orientation, on voit que c'est une préoccupation qui doit apparaître plus tôt pour ces enfants. Avant de développer ce point, je vais vous faire écouter une archive du fonds audiovisuel de Réseau Canopé datant de 1968. Elle témoigne du parcours d'Alain, un jeune garçon de 13 ans qui serait atteint de dyslexie. On écoute.



[Extrait]

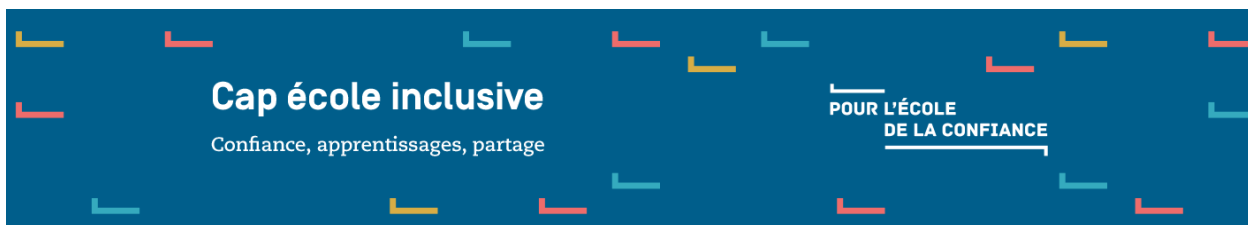
- « – Sur le plan du travail scolaire, où en est-il ?
- Il a fait des progrès. Évidemment, il va très lentement.
- Oui. Pourquoi, il est lent ? Par tempérament ?
- Il est assez lent, oui, et puis il n’a pas une compréhension très rapide.
- Mais il est lent dans le travail scolaire, sur le terrain, j’imagine qu’il n’est pas si lent, dans les activités sportives, physiques ?
- Il est tout à fait différent en classe et sur le terrain.
- C’est donc une lenteur qui se manifeste essentiellement dans le travail scolaire.
- Oui, oui, oui.
- Oui. Alors à quoi l’attribuez-vous ? Il ne comprend pas rapidement ?
- Il comprend au bout d’un certain temps et...
- Comment jugez-vous son intelligence ? Normale ?
- Moyenne.
- Moyenne ?
- Moyenne.
- Mais vous êtes réservée. Et quelles perspectives a-t-il, l’an prochain ? Où va-t-il se trouver ?
- L’an prochain, il va passer en 5^e de transition. À moins que, d’ici là, il arrive à entrer dans un CEP, ce que je lui souhaiterais. »

– Je vous ai vus sourire à l’écoute de cette archive sonore. Effectivement, moi, en écoutant cet extrait, deux choses me questionnent. Déjà, la perception des compétences d’Alain : il est quand même qualifié « d’intelligence moyenne », et encore, avec certaines réticences de la part de l’enseignant, mais aussi sur ses perspectives d’orientation. C’est quand même une vision d’un parcours qui me semble assez restreint. En sommes-nous toujours là, aujourd’hui, Sophie Lahaye ?

– Grande question. Je pense que les choses commencent à évoluer. Malgré tout, c’est vrai que les collègues sont assez démunis parce que prendre en charge des élèves avec des TSL, c’est aussi changer un peu de posture professionnelle. Il est bien évident que, si on continue à les faire travailler sur des écrits... ce sont des enfants qui ont une maîtrise du langage écrit très déficitaire, bien souvent, il suffit de passer à l’oral pour que ça lève une partie de la difficulté. Après, en termes d’orientation, je pense que les postures changent assez lentement mais ce n’est peut-être pas non plus anormal, ça prend un certain temps. Après, à mon sens, il faut vraiment partir du principe que, ces enfants ayant une intelligence normale, avec des adaptations ou des compensations pertinentes, on sait qu’ils peuvent aller – pas tous, parce que parfois il y a des troubles associés – au lycée. Partant de là, je pense que c’est la première voie à explorer, tout en essayant quand même de circonscrire alentour quels autres champs professionnels pourraient leur plaire, en multipliant les stages quand on peut, etc. Mais je pense que partir du principe que l’on va forcément choisir une structure spécialisée et puis, si par miracle on peut faire mieux, eh bien, ça sera de l’ordre du miracle, c’est prendre les choses un petit peu à l’envers.

– Oui, Corinne Gallet, je vous ai vue aussi réagir.

– En fait, il y a deux choses. La première chose, c’est que l’environnement social a énormément d’importance : c’est-à-dire qu’on va voir sur le long terme quand on fait des études longitudinales que, selon les parents, malheureusement, qu’il y a, les enfants ne vont pas forcément du tout avoir le même avenir scolaire. Quand on est dans un milieu très stimulant, les enfants vont apprendre beaucoup plus de choses. Et puis, à l’heure actuelle, il y a des universités qui commencent à se poser des questions, et pas qu’à se poser des questions, d’ailleurs, aussi à répondre aux questions des jeunes qui arrivent à l’université, essentiellement



sur la dyslexie, dysorthographe, pas forcément sur le reste. Par exemple, en ce moment, je travaille avec la fac d'Évry qui reçoit des élèves dyslexiques et où on essaie un petit peu de leur donner des méthodologies mais, à nouveau, ça pourrait fonctionner pour plein d'autres choses, pour plein d'autres étudiants. Leur dire qu'il ne faut pas dormir avec le téléphone portable à côté, ce n'est pas la révolution complète, enfin pour eux, c'est une révolution mais ce n'est pas révolutionnaire comme conseil. Et donc, il commence à y avoir plusieurs universités, Sciences Po, etc. qui commencent à véritablement s'interroger parce que ça fait quand même quelques années que les associations de parents militent, elles commencent à être écoutées. Donc, à l'heure actuelle, on se retrouve avec des jeunes qui, à la fois rentrent à l'université puis, maintenant, qui aussi rentrent dans le monde du travail où il y a aussi des sociétés industrielles qui commencent à se poser des questions sur cet accueil.

– Anne Weiller. Là, on va revenir au niveau de l'école primaire. Est-ce que les choses ont aussi changé pour ces enfants que l'on accueillait ? Qu'est-ce qu'ils devenaient, il y a encore 30 ans et aujourd'hui, qu'est-ce qu'on fait avec eux ?

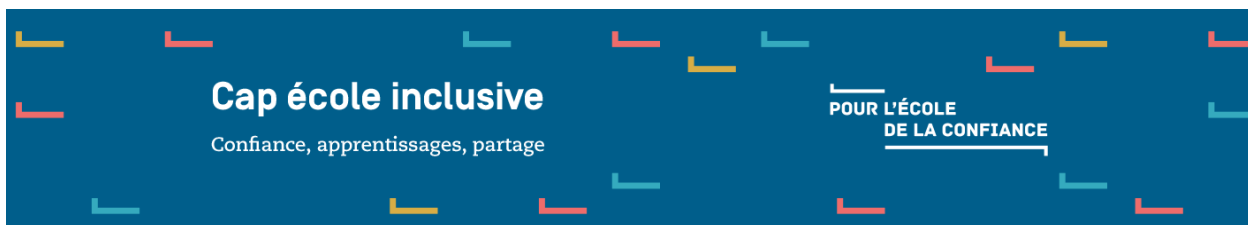
– Ça a beaucoup évolué, il faut le reconnaître. Déjà, on sait, maintenant, que ces élèves ont une intelligence normale, ce qui n'était pas du tout le cas il y a une trentaine d'années. On sait les repérer et on sait donner des réponses. Donc, les enfants sont beaucoup plus nombreux à avoir accès à une scolarité à peu près normale, je dirais. Moi, j'ai côtoyé, même, un kinésithérapeute qui était dyslexique et qui a pu faire des longues études et donc, aujourd'hui, en cycle 2 et plus tard, ces élèves dyslexiques peuvent avoir un parcours à peu près identique aux autres élèves.

– Donc, on sait, effectivement, qu'on ne guérit pas des TSLA. En vous entendant parler de cas que vous avez rencontrés, mais aussi moi, après avoir rencontré de jeunes adultes dont une jeune femme charmante qui, aujourd'hui, est agent immobilier et qui avait présenté sa dyslexie à son DRH qui a mis en place les aménagements nécessaires pour qu'elle puisse exercer son emploi dans de bonnes conditions, on se dit qu'un jeune qui est atteint d'une dyslexie, d'une dysphasie peut avoir un travail et une vie harmonieuse. On peut donc dire que tous les efforts qui sont faits du côté des familles, des enfants et des enseignants ne sont pas inutiles, Corinne Gallet ?

– Non, ce n'est pas inutile du tout puisque, comme le disait Anne, effectivement, ce sont des enfants d'intelligence normale, donc il y a du potentiel. Il y a même beaucoup de potentiel puisque ce sont des enfants qui ont l'habitude de travailler, qui ont l'habitude que rien ne soit simple, donc c'est vrai que ça a des répercussions dès le départ. Et après, dans l'avenir, dans leurs professions, ce sont des personnes qui peuvent être effectivement tout à fait employables et qui ont envie en permanence de bien faire et qui sont motivées, encore plus, je pense, que certains autres enfants.

– Sophie Lahaye, par rapport, justement, à cette charge de travail qui peut être rencontrée par les enseignants, qu'est-ce que vous leur diriez ?

– Que c'est vrai. Ça demande du travail, en tout cas, dans un premier temps. C'est-à-dire que, lorsqu'on commence à se poser la question de ce qu'il faudrait faire pour ces enfants à besoins éducatifs particuliers – quel qu'il soit, du reste, qu'ils soient porteurs d'un TSLA ou qu'ils aient un besoin éducatif autre parce qu'il n'y a pas que ces enfants-là dans nos classes – ça demande du temps, ça demande un changement de posture, ça demande beaucoup de réflexion, de la lecture, du travail. Après, comme il a été déjà dit, c'est une posture qui peut trouver son intérêt auprès d'autres enfants, souvent auprès de tous les enfants, parce que, par exemple, clarifier une consigne, ne pas surcharger un support, qu'on soit élève à besoins éducatifs particuliers ou pas, on va à l'essentiel et c'est quand même ça qu'on cherche dans un



cours. Disons qu'il faut se dire qu'on investit sur le long terme, donc il y a une première année un petit peu compliquée. Après, une fois que des réflexes professionnels sont faits, ils se font de manière assez naturelle. C'est une nouvelle posture professionnelle qui fonctionne comme celle qu'on peut avoir depuis qu'on est entré dans le travail, comme toutes les autres qu'on a acquises.

– Oui, Anne Weiller, vous êtes d'accord avec ça ?

– Je suis tout à fait d'accord. D'ailleurs, c'est vrai que la première année, effectivement, quand on a besoin de mettre des adaptations en place pour ces élèves-là, ça demande du travail supplémentaire mais, finalement, les enseignants se rendent compte que ça sert à toute la classe, que c'est un levier formidable et puis surtout que, finalement, on est dans le domaine de l'inclusion, que ça ouvre les autres élèves sur la différenciation, sur la différence plutôt. Et puis, tous les outils qui peuvent être mis en place, que ça soit des outils de clarification de consignes, de clarification de textes ou bien des mises en couleur, tout ça, ça peut servir à tout le monde. Et donc, les enseignants, même s'ils sont un petit peu réticents au départ, vont se rendre compte que ça va les aider sur d'autres domaines et avec d'autres élèves.

– Moi, pour conclure ce que vous dites et synthétiser l'ensemble de vos propos, je me rends compte que demain, si je suis enseignante et que j'accueille un enfant qui a des TSLA, ce qu'il va falloir que je fasse, c'est que j'adopte une nouvelle posture. Effectivement, dans un premier temps, ça va me demander un certain effort, un repositionnement, de re-réfléchir à mes supports, de re-réfléchir à ma façon de donner mes consignes, mais ça va avoir un effet sur cet enfant mais aussi sur l'ensemble de mes autres élèves. Mais surtout, je vais pouvoir me dire que cet enfant va avoir un vrai travail, une vie de famille et aussi une citoyenneté complète. Est-ce que vous avez un dernier mot pour conclure, Sophie Lahaye ?

– Oui, c'est exactement ça. Des quelques élèves TSLA pour lesquels j'ai un retour aujourd'hui, qu'ils soient allés dans une filière traditionnelle ou qu'ils soient allés dans une filière plus professionnelle, ce sont tous des élèves qui sortent du système avec un diplôme et, donc, avec des perspectives d'avenir tout ce qu'il y a de plus classique.

– Anne Weiller ?

– Je dirais, pour le mot de la fin, que les enseignants ne sont pas tout seuls et qu'il faut qu'ils sachent où s'adresser et demander de l'aide parce que, quelquefois, ils se retrouvent confrontés à des difficultés avec ces élèves-là et, finalement, ils baissent les bras et ils se sentent un peu seuls. Donc, moi, je dirais qu'il faut travailler en équipe. Il faut travailler ensemble et savoir où aller chercher des informations.

– Oui, rompre la solitude et coopérer. Corinne Gallet, le mot de la fin ?

– Le mot de la fin pour moi, ce serait plutôt de dire que de s'occuper de ces élèves-là et de les voir réussir, je pense que c'est aussi ce qui donne le plus la pêche à un enseignant, de se dire : « Voilà, j'ai servi à quelque chose » plutôt que d'apprendre à des enfants qui n'ont pas de soucis, c'est gentil mais pas suffisant. C'est un autre challenge, c'est un autre défi et quand on le réussit, ça ne peut que rendre heureux.

– C'est la fin de cette émission. Je remercie nos trois intervenantes et invite les auditeurs à consulter toutes les ressources de l'espace Cap école inclusive sur le site reseau-canope.fr.

« Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages », une production Réseau Canopé 2019.